

# **Guide d'appel à candidatures**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FCC**



COMMUNITY  
FOUNDATIONS  
OF CANADA

FONDATIONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA



## À propos de Fondations communautaires du Canada

Fondations communautaires du Canada (FCC) est l'organisme national qui dirige un réseau de plus de 200 fondations communautaires locales canadiennes. Ensemble, nous aidons à susciter des solutions locales afin de produire un changement national concernant les enjeux les plus importants pour les gens d'ici.

Nous croyons en un avenir florissant, un avenir juste et durable, un avenir qui n'est pas le statu quo. Nous bâtissons un mouvement qui relie les fondations communautaires, les Canadiens et Canadiennes ainsi que les partenaires, afin que cet avenir devienne une réalité.

Chez Fondations communautaires du Canada, nous poursuivons sans relâche un avenir où tout le monde a sa place. Pour cela, nous :

- **Transférons le pouvoir** aux personnes qui connaissent le mieux nos communautés et leurs besoins. Nous nous assurons que des voix et des opinions diversifiées sont présentes à la table où sont prises les grandes décisions d'avenir.
- **Renforçons nos communautés** en investissant et en soutenant toutes les facettes de la vie communautaire. Ce travail est au cœur de notre identité.
- **Préparons l'avenir** de manière agile, avec une vision à long terme, afin de parvenir à un vrai changement systémique.

Pour plus d'informations sur notre travail et accéder à notre rapport annuel, veuillez consulter notre [site Web](#).

## Joignez-vous à notre conseil

Le comité de nomination de FCC est à la recherche de plusieurs candidats pour siéger au conseil d'administration (mandats de trois ans) à compter de juin 2023 lors de notre AGA. Les candidats retenus seront éligibles pour un deuxième mandat de trois ans. FCC recrute activement des membres de la communauté dynamiques, engagés et passionnés, qui veulent avoir un impact dans les milieux communautaire et philanthropique au Canada.

Vous êtes une personne :

- engagée envers l'objectif de FCC visant à poursuivre sans relâche un avenir où tout le monde a sa place;
- au leadership stratégique, possédant de l'expérience en matière de gouvernance et passionnée par la création de communautés durables, équitables et inclusives;
- au leadership émergent ou expérimenté dans le réseau des fondations communautaires et qui s'implique à soutenir les communautés;
- curieuse et tournée vers l'avenir, ayant la capacité d'agir dans un environnement en évolution rapide;
- qui connaît les problèmes sociétaux et communautaires et les approches possibles face au changement social.

Si vous vous reconnaissez dans cette description, nous vous invitons à déposer votre dossier.

## Quelles sont les compétences et l'expertise que nous recherchons ?

Cette année, le comité de nomination de FCC examinera avec une attention particulière les candidatures suivantes :

- Personnes démontrant une expertise financière et comptable et personnes ayant le titre de CPA;
- Personnes membres d'une Première Nation, Métis, Inuits ou faisant partie d'une communauté autochtone;
- Personnes francophones ou bilingues, possédant une bonne maîtrise des deux langues officielles du Canada;
- Personnes démontrant de l'expertise en matière environnementale ou climatique, activistes environnementaux;
- Personnes vivant dans les communautés du Nord, y compris dans les territoires, personnes habitant au Québec, au Manitoba, et dans les provinces maritimes;
- Personnes démontrant une expertise juridique;
- Personnes ayant de l'expérience dans le domaine du leadership de réseau;
- Personnes ayant de l'expérience dans le domaine de l'innovation et de la programmation.

FCC s'engage à poursuivre sans relâche un avenir où tout le monde a sa place – et cela commence par notre équipe. Nous pouvons développer, apprendre de et mieux servir nos communautés avec une diversité de points de vue et d'expériences vécues.

Nous souhaitons encourager et favoriser l'équité et la diversité au sein de notre conseil, afin de mieux représenter les communautés et les régions de notre réseau, à travers tout le pays. Nous accueillons les contributions uniques que les gens peuvent apporter en termes de situation géographique, d'éducation, de culture, d'ethnicité, de statut d'Autochtone, de langues parlées, d'identité et d'expression de genre, d'âge, de religion, de handicap, d'orientation sexuelle et de croyances au Canada.



## Rôle et philosophie de la gouvernance du conseil

Ce conseil assure la surveillance stratégique de la vaste gamme d'activités de FCC. Il s'est engagé à respecter un cadre de gouvernance ancré dans notre objectif d'appartenance et qui élève notre organisme et le réseau des fondations communautaires au Canada.

- Notre philosophie de gouvernance encourage la créativité, l'esprit d'entreprise et l'innovation, dans un esprit de réconciliation, de pluralisme et d'antiracisme.
- Notre cadre de gouvernance combine les meilleures politiques et procédures du secteur avec la flexibilité nécessaire pour soutenir notre objectif organisationnel.
- Le conseil collabore avec la haute direction et le personnel pour se tenir au courant des tendances qui ont une incidence sur les collectivités, cerner les possibilités d'élaboration et de mise en œuvre de programmes et d'initiatives et défendre les enjeux qui comptent pour les collectivités canadiennes et les fondations communautaires.
- Le conseil s'est engagé à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires, stratégiques et génératives grâce à une surveillance de haut niveau convenant à la portée et à l'échelle de FCC en tant qu'organisation et réseau national.
- Chaque membre du conseil apporte sa pluralité d'expériences, de points de vue et de clairvoyance à son travail pour améliorer le conseil et FCC dans son ensemble.



## Quelles sont les responsabilités?

- Contribuer aux compétences et à l'expertise pour faire avancer l'objectif de FCC.
- Contribuer à bâtir une perspective stratégique orientée vers les objectifs du secteur et de notre organisation en constante évolution.
- Accomplir un mandat de trois ans, avec la possibilité de se représenter pour un second mandat de trois ans.
- Les réunions en personne ont lieu dans les communautés partout au pays et se déroulent généralement sur une période de deux jours et demi.
- Trois à quatre réunions du conseil d'administration par visioconférence (généralement d'une durée de 2 heures).
- Participer à des réunions supplémentaires au besoin.
- Participer à au moins un comité FCC aligné sur les intérêts et l'expertise.
- Agir à titre d'ambassadeur(trice) de FCC.
- Accomplir un mandat de trois ans à compter de juin 2023. Deux mandats consécutifs d'administrateur(trice) peuvent être exercés.

Les administrateurs(trices) ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation au conseil de FCC. Cependant, FCC rembourse les frais de déplacement liés au conseil et aux comités.



## Quel est le processus de nomination?

Pour postuler, veuillez suivre et compléter les étapes suivantes avant le 24 février 2023 :

- Téléchargez et passez en revue le [Guide d'appel à candidatures 2023 de FCC](#)
- Remplissez le [Formulaire de nomination 2023 du conseil d'administration de FCC](#), incluant :
  - Vos coordonnées
  - Votre candidature
    - CV à jour
    - Les réponses aux questions suivantes. Si vous préférez vous exprimer à l'oral, nous vous invitons à nous soumettre une vidéo.
      1. Pourquoi souhaitez-vous être administrateur(trice) au sein du conseil de FCC?
      2. Quelle contribution pensez-vous apporter à FCC?
      3. À quelle type de culture souhaitez-vous contribuer au sein du conseil? Quels atouts pensez-vous y apporter?
      4. Que signifient les mots diversité, équité et inclusion dans un contexte philanthropique, pour vous?
      5. Avez-vous une connexion ou une relation particulière avec une fondation communautaire? Avec la philanthropie communautaire?
- Veuillez fournir les coordonnées de deux personnes qui peuvent nous donner plus de renseignements sur vous ou vous recommander (l'une d'entre elles devrait être familière avec votre expérience en matière de gouvernance).
- Confirmation d'admissibilité et divulgation.

**Toutes les candidatures doivent être reçues le 24 février 2023, au plus tard à 17 h (HE).**

Toutes les candidatures seront prises en considération. Après la clôture des nominations, le comité examinera et évaluera toutes les candidatures en juin 2023, lors de notre rencontre annuelle de membres.

Diversité, inclusion et équité sont des valeurs importantes pour nous. Afin que le processus de recrutement soit le plus juste possible, veuillez contacter Kelly Sannes à [ksannes@communityfoundations.ca](mailto:ksannes@communityfoundations.ca) si vous souhaitez discuter d'aménagements ou de demandes en matière d'accessibilité tout au long du processus.

## Calendrier

